



**Communiqué de presse**  
**6 septembre 2016**

## **Le groupe MGEN lance un programme d'éducation numérique**

- ✓ Une initiative placée sous le parrainage du Secrétariat d'État chargé du numérique.
- ✓ L'ensemble de la communauté éducative sera mobilisée.
- ✓ Un appel à candidature est lancé pour sélectionner des référents dans chaque région.

**Mutuelle de la communauté éducative, le groupe MGEN initie un vaste programme collaboratif d'éducation numérique à destination des publics scolaires, placé sous le parrainage d'Axelle Lemaire, secrétaire d'État chargée du numérique, afin de sensibiliser enfants et adolescents aux enjeux de la protection de la vie privée sur Internet et les aider à se prémunir des risques liés à la circulation des informations privées.**

L'exposition des enfants et des adolescents aux outils numériques est aujourd'hui quotidienne. Véritable opportunité en matière d'apprentissage et d'accès au savoir, l'usage exponentiel des tablettes et des applications web pose la question d'une utilisation raisonnée et responsable. Les enfants ont ainsi souvent peu conscience des risques que comportent les contenus numériques qu'ils consomment, les rencontres qu'ils font en ligne, les objets connectés qui collectent leurs données personnelles, notamment concernant leur santé.

L'éducation numérique est de fait insuffisamment développée et n'a pas à ce jour suivi l'explosion des usages des nouvelles technologies par les enfants.

C'est pour répondre à ces enjeux que le groupe MGEN a décidé de lancer un programme d'éducation numérique qui s'inscrit dans une double logique de prévention des risques – de protection de l'enfance – et d'éducation citoyenne. Ce programme se donne pour objectif de répondre aux questions relatives à l'identité numérique, à la réglementation, à la sécurité numérique et aux nouveaux usages. Il s'appuiera sur des ressources pédagogiques mises à la disposition de la communauté enseignante et proposera également des actions de sensibilisation directe des enfants par des intervenants formés à ces enjeux.

Ce programme se veut ouvert et collaboratif : les ressources et actions seront conçues lors d'ateliers réunissant experts du numérique, membres de la communauté éducative, associations engagées dans le domaine de la citoyenneté, parents d'élèves...

Le groupe MGEN sollicitera ses militants et salariés ainsi que les adhérents. Deux organisations apportent d'emblée leur soutien au programme et animeront les ateliers de co-création avec le groupe MGEN : [Open Law](#) et l'association Décliccs.



## Communiqué de presse 6 septembre 2016

### Un programme déployé dans tous les territoires

Un appel à participation est également lancé pour l'élaboration du programme et son déploiement dans les territoires. Les volontaires qui souhaiteront s'inscrire dans la démarche en seront les « référents innovation » : ils auront pour mission de fédérer les acteurs locaux, organiser des ateliers de co-construction et des actions de sensibilisations (au sein des sections MGEN, des établissements partenaires ou dans les locaux des partenaires du programme). Aucune connaissance particulière dans le numérique n'est nécessaire pour s'inscrire et participer aux ateliers de co-création (pour la phase de déploiement, les référents seront formés et accompagnés par des experts du numérique).

La phase de co-construction du programme se déroulera jusqu'en décembre 2016, afin d'engager le déploiement à partir de janvier 2017.

Pour s'inscrire : [www.education-numerique-mgen.com](http://www.education-numerique-mgen.com)

#### *Pourquoi le groupe MGEN s'engage-t-il dans cette démarche ?*

Citoyenneté, éducation, prévention des risques, santé : ces thématiques sont au cœur de l'ADN MGEN. Le groupe MGEN s'investit depuis ses origines dans toutes les formes d'innovation sociale et a contribué activement à un certain nombre d'évolutions sociales majeures (la psychiatrie hors les murs, le droit des femmes à disposer de leur corps...). Aujourd'hui, cet état esprit et ces engagements, inchangés dans leur philosophie et leurs ambitions, prennent de nouvelles formes. Ainsi, le groupe est convaincu de l'impérieuse nécessité d'enrichir les services numériques pour améliorer le bien-être de ses adhérents et de la population en général, tout en assurant la protection maximale de leur vie privée. L'innovation technologique doit s'accompagner d'une parfaite transparence sur les données collectées et d'une information claire sur leurs usages, afin que chacun puisse contrôler le partage de ses informations personnelles.

**Contacts Presse :** Benoît Coquille - [bcoquille@mgen.fr](mailto:bcoquille@mgen.fr) - 01 40 47 23 92

#### **À propos du groupe MGEN**

Le groupe MGEN gère le régime obligatoire d'assurance-maladie des professionnels de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Culture et de la Communication, de la Jeunesse et des Sports et leur offre une couverture complémentaire. Via la mutuelle MGEN Filia, il propose une complémentaire santé ouverte à tous, indépendamment du statut professionnel. Il gère également 33 établissements sanitaires et médico-sociaux : médecine de ville, soins de suite et de réadaptation, hébergement de personnes âgées et handicapées... Le groupe MGEN protège plus de 4 millions de personnes et réalise un chiffre d'affaires supérieur 2 milliards d'euros. Il compte environ 9300 salariés.

[www.mgen.fr](http://www.mgen.fr)



**Communiqué de presse**  
6 septembre 2016

[www.twitter.com/groupe\\_mgen](http://www.twitter.com/groupe_mgen)